

# NOTES

- La centrale solaire du Causse-sanel a une emprise clôturée de 7,94 ha et est compatible avec la carte communale dans laquelle elle est située.  
 Dans le cadre de ce projet :
- Aucune alimentation en eau depuis le réseau de distribution n'est nécessaire
  - Aucun raccordement au réseau public d'assainissement n'est nécessaire
  - Aucun raccordement au réseau public d'électricité n'est nécessaire
  - L'implantation des constructions s'effectue au minimum à 4 m des voies communales, 8,5 m des limites séparatives.
  - Le stationnement des véhicules est assuré au sein de la surface délimitée en dehors des voies publiques sur une aire d'environ 470 m<sup>2</sup>


**Denis CARTIER**  
**Architecte DPLG**

4, rue Francis Martin - 33000 BORDEAUX  
 Tél: 05 56 39 81 21 deniscartier@mac.com

*Den Cartier*

## LEGENDE

- Module
- Le Causse-sanel
- Le Causse nord
- Clôture
- Plantation de haie
- Aire de manœuvre
- Cuve d'eau
- PDL/PTR
- Ptr
- Portail
- Stockage



<p>CLIENT</p> <p><b>GROUPE VALECO</b></p> <p>INGENIERIE</p>		
<p>PROJET</p> <p><b>CS DU CAUSSANEEL</b></p>		
<p>TITRE</p> <p><b>PLAN DE MASSE</b></p>		
<p>ECHELLE</p> <p>1: 700</p>	<p>FEUILLE</p> <p>01 OF 01</p>	
<p>REV</p> <p>00</p>	<p>DESCRIPTION</p> <p>00</p>	<p>PAR</p> <p>00</p>
<p>INFORMATIONS</p> <p>DATE</p> <p>04/06/2019</p>		
<p>DIN A2</p>		